

Rencontre du Comité de vigilance
du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

*Le jeudi 11 octobre 2007 à 19h00
À la Petite-Ferme de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente
570, Chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim*

COMPTE RENDU

Présences

Membres

M. Raymond Audet
M. Robert Caron
M. Henri Cloutier pour
M. Yvan Larouche
Mme Nathalie Fournier

M. Gaston Gagnon
M. Lawrence Cassista
M. Bernard Paré

Observateurs

M. Jean Bernier
Mme Suzanne Boisvert
M. Benoît Delisle
Mme Nancy Hébert
M. Denis Robillard

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 9 mai 2007
 3. Accueil des nouveaux membres
 4. Présentation du projet de traitement des eaux de lixiviation
 5. Campagne de suivi environnemental
 6. Site Internet
 7. Visite d'une classe de l'école de Beaupré
 8. Rapport financier
 9. Divers
 10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
 11. Fin de la rencontre
-

Documents déposés

- Rapport financier
 - Présentation du projet de traitement des eaux de lixiviation
-

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Gagnon fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Caron en propose l'adoption. La proposition est adoptée unanimement.

2. Adoption du compte rendu de la réunion du 9 mai 2007

M. Paré résume le compte rendu de la réunion précédente. M. Audet propose l'adoption du compte rendu. La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Accueil des nouveaux membres

En premier lieu, M. Gagnon présente M. Henri Cloutier en remplacement de M. Yvan Larouche, membre du conseil municipal de la ville Beaupré. Dorénavant, la ville de Beaupré participera aux rencontres du comité de vigilance en raison de la prise d'eau potable localisée en aval du lieu d'enfouissement de la ville de Québec.

En deuxième lieu, M. Gagnon présente M. Lawrence Cassista, échevin à la ville de Saint-Joachim. Ce dernier pourra remplacer M. Gagnon s'il est absent.

4. Présentation du projet de traitement des eaux de lixiviation

Titre de la présentation : Choix d'une technologie de traitement des eaux de lixiviation du lieu d'enfouissement de la ville de Québec - par M. Jean Bernier

L'objectif de l'étude visait à déterminer la stratégie et la technologie à adopter pour traiter les eaux de lixiviation du LES et du LET. Les conclusions et recommandations de l'étude sont les suivantes :

- Traitement sur place des eaux de lixiviation par un système nommé « Traitement biologique à supports fluidisés »
- Traitement conjoint des eaux du LES et du LET durant une période comprise entre 150 et 180 jours (entre mai et octobre)
- Rétention des eaux de lixiviation au cours des mois d'hiver
- Chauffage des bassins (aérés) de traitement au mois de mai et au mois d'octobre
- Rejet des eaux traitées dans la rivière Ste-Anne par un débit continu en respectant les normes environnementales de rejet du LET

5. Campagne de suivi environnementale

M. Robillard nous présente la campagne de suivi environnemental. Selon les différents indicateurs évalués (chlorures, coliformes et biogaz) la situation semble stable et sous contrôle. Les suivis effectués permettent de mieux caractériser les

contaminations du LES vers le LET et d'y apporter les correctifs nécessaires. Les suivis ont permis d'identifier qu'au ruisseau ouest, la contamination en coliformes fécaux provient principalement d'une population de goélands. M. Robillard nous informe que des correctifs seront apportés si nécessaire. De plus, Mme Boisvert nous avise qu'un drain de résurgence sera installé pour capter les eaux en provenance du LES. Elle ajoute que les eaux de résurgence du ruisseau sont maintenant captées en raison de l'installation de drains de résurgence et de fossés de surface. Ces travaux permettent d'acheminer les eaux de résurgence du LES presque en totalité vers les bassins de rétention.

Mme Boisvert nous informe que le recouvrement et l'ensemencement du LES est en voie de réalisation et que les travaux devraient être complétés pour le 26 octobre 2007. De plus, le recouvrement s'effectue dorénavant avec de la terre plutôt que des boues de désencrage pour des raisons techniques. Mme Boisvert nous informe que la perméabilité est moindre mais que le phénomène d'évapotranspiration (quantité d'eau totale transférée du sol vers l'atmosphère par évaporation au niveau du sol et par la transpiration des plantes) permettra la rétention des eaux de pluie.

M. Delisle poursuit avec le suivi qui est effectué au niveau de la rivière Sainte-Anne et nous informe qu'il n'y a pas de différence entre les concentrations de coliformes des échantillons prélevés à l'amont et à l'aval du lieu d'enfouissement de la ville de Québec. De plus, les normes de rejet pour les dioxines s'avèrent respectées tant pour le LES que le LET.

6. Site Internet

En premier lieu, M. Paré nous transmet les informations qu'il a reçu relativement à l'avis légal concernant la participation de membres du comité à des appels d'offre lancé par celui-ci. Il faut se rapporter à l'article 4 du code civil qui stipule que les membres qui proposent leurs services sont tenus de déclarer de manière formelle leur lien avec le comité. De plus, il est conseillé que le ou les membres qui proposent leurs services se retirent lors des discussions et du processus de prise de décision. En conclusion, les membres ont légalement le droit de proposer leurs services.

M. Paré nous informe que le site Internet a été mis à jour et qu'on peut y retrouver tous les comptes rendus des réunions. En ce qui attrait aux suivis environnementaux, M. Robillard propose que les gens intéressés à obtenir ce type d'informations soient référés à la ville. De plus, il nous informe que l'image du site a été quelque peu modifiée. Pour faire suite aux discussions du comité, il est suggéré qu'un comité AD-DOC soit formé afin d'établir un appel d'offre pour le site Internet. Ce comité est formé par Robert Caron, Nathalie Fournier et Bernard Paré.

M. Robillard suggère qu'une promotion soit faite dans les journaux locaux afin de faire connaître le site Internet.

7. Visite d'une classe de l'école de Beaupré

M. Paré nous informe que Madame Catherine Bourbeau de l'École primaire des Beaux-Prés souhaite visiter le lieu d'enfouissement de la ville de Québec en compagnie de ses étudiants. M. Delisle mentionne de le mettre en contact avec Mme Bourbeau et qu'il y aura quelqu'un pour les accueillir lors de leur visite.

8. Rapport financier

M. Paré présente l'état des finances.

9. Divers

M. Audet propose au comité de vigilance de recevoir les membres du comité de suivi du PGMR à la Petite-Ferme. Le comité décide d'adresser une lettre d'invitation aux membres du PGMR pour les inviter au printemps 2008. M. Audet nous informe qu'il a visité le lieu d'enfouissement de la ville de Québec et que tout était correct. Il mentionne néanmoins la présence de plusieurs goélands.

Il semble que les pneus en bordure de la route de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges aient été ramassés lors de la cueillette des ordures. À l'opposé, ceux de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps n'ont pas été ramassés par l'entrepreneur.

M. Cloutier suggère d'appeler directement au secrétariat de Saint-Ferréol-les-Neiges afin de savoir si la municipalité a un représentant pour siéger au comité de vigilance.

M. Robillard propose que dorénavant on rajoute au projet de l'ordre du jour un point traitant des travaux qui sont effectués sur le lieu d'enfouissement.

10. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

La date de la prochaine rencontre est le 8 novembre 2007, à 19h. L'un des sujets traités sera le site Internet.

11. Fin de la rencontre

M. Cloutier propose la fin de la rencontre.

Préparé le 12 octobre 2007 par

Nancy Hébert, biologiste

Association des amis du cap Tourmente